



JUDO CLUB CÔTE BASCO-LANDAISE

Fiche d'inscription de St André de Seignanx 2020

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone(s) : /

Portable(s) : /

Adresse Mail 1* :@.....

Adresse Mail 2* :@.....

(*l'adresse email sera utilisée pour vous informer des différentes manifestations du club, et ne pourra pas être utilisée à des fins commerciales sans votre accord préalable)

Profession du père : Profession de la mère :

Ecole fréquentée : Classe :

Personne à contacter en cas d'urgence (nom et tél.) :

Comment avez-vous connu notre club?

PIECES A FOURNIR : (à remettre au plus tard dans le mois qui suit l'inscription)

- Un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo en compétition,
- 1 photo d'identité.
- Le règlement de la cotisation annuelle.
- Le lundi :**
 - o Baby judo (2015-2016) de 16h45 à 17h30
 - o Mini Poussins (2013-2014) de 17h30 à 18h30
 - o Poussins - Benjamins (2009-2012) de 18h30 à 19h30
 - o Minimes (2007-2008) rassemblement à Orx de 18h00 à 19h00 le mercredi et le vendredi à l'Aviron Bayonnais 18h30-19h30.
 - o Cadets juniors Séniors (de 2006 et AV) à Orx de 19h00-20h30 le Mercredi et le vendredi à l'Aviron Bayonnais 19h30-21h00.
- Le jeudi :**
 - o Mini Poussins (2013-2014) de 17h00 à 18h00.
 - o Poussins / Benjamins (2009-2012) de 18h00 à 19h00.
 - o En fonction des inscriptions nous pourrons modifier les horaires afin d'optimiser les créneaux et les niveaux.
- Les Tarifs :**
 - 165€ pour 1 inscription et 320€ pour 2 inscriptions 2015-2016 pour 1 fois par semaine.
 - 185€ pour 1 inscription et 360€ pour 2 inscriptions pour les 2014-2009 pour 2 fois par semaine.
 - 195€ pour 1 inscription et 380€ pour 2 inscriptions 2008 et Avant pour 2 fois par semaine.

ATTENTION :

Obligation de fournir le certificat médical et le règlement dans les 2 semaines qui suivent l'inscription. (de non contre-indication à la pratique du judo en compétition à partir de 2014) (Merci de votre compréhension).

PROTOCOLE SANITAIRE

- Port du masque pour les enseignants.
- Les parents doivent déposer les enfants et s'assurer que le professeur est bien là sans rentrer dans le dojo.
- A la fin du cours c'est le professeur qui dirige l'enfant vers le parent.
- Dans le sac doit figurer, un Kimono propre, un paquet de mouchoirs, une solution hydro alcoolique, une bouteille d'eau, des tongues propres.
- Le salut sera distancié avec nos adhérents.
- Désinfection des mains.
- Désinfection des tenues sportives (kimonos, survêtements, etc...).
- Désinfection des surfaces d'entraînements (tatamis et autres).
- Respect des distances à l'accueil, dans les gymnases et les dojos.



JUDO CLUB CÔTE BASCO-LANDAISE

Fiche d'inscription de St André de Seignanx 2020

- Respect des lieux (propreté de l'environnement sportif).

Je règle la cotisation annuelle d'un montant de € Par :

chèque (possibilité de régler en 3 chèques à remettre à l'inscription) espèces

AUTORISATION PARENTALE :

- Je soussigné, père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) autorise mon enfant à pratiquer le judo et les stages multi-activités au J.C.C.B.L. J'accepte que le responsable du club autorise en mon nom qu'une intervention chirurgicale soit pratiquée sur mon enfant en cas de nécessité. - J'autorise le club à utiliser les photos et vidéos de mon enfant, prises dans le cadre des manifestations du J.C.C.B.L, à des fins purement publicitaires pour le club. L'image de mon enfant ne pourra en aucun cas être utilisée par des tiers ou revendue.

ATTENTION : La responsabilité du club n'étant pas engagée en dehors des cours et des compétitions, vous devez vous assurer que le professeur est bien présent lorsque vous amenez votre enfant en cours. Il faut informer le professeur si vous pensez être en retard à la fin du cours. Celui-ci attendra au dojo que la personne responsable vienne récupérer votre enfant Fait à, leSignature précédée de la mention « Lu et approuvé »